

Charte des Encadrants, Enseignants, Entraîneurs, Juges et Arbitres de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Par la connaissance de cette charte, je m'engage à respecter et à promouvoir les principes de la République Française* indivisible, laïque, démocratique et sociale. Principes qui ont pour objectif de démocratiser le sport par des activités inclusives, éthiques et respectueuses.

Pour y parvenir :

- J'accueillerai chaleureusement tous les pratiquants en créant un environnement favorable à leur épanouissement. J'aurai une conduite dans le respect du savoir-vivre à l'égard de mes pairs et des dirigeants, en conservant une attitude de conciliation favorisant la cohésion. A cet égard, je ne tiendrai pas de propos diffamatoires ou calomnieux envers eux.
- Je serai vigilant et je mènerai des actions de prévention à l'encontre de toute forme de violence : sexuelle, physique ou morale, afin de garantir l'honorabilité.
- J'agirai avec déontologie, éthique, honnêteté, intégrité et en respectant les règles et conditions de sécurité dans toutes nos activités ; j'exercerai ma mission en toute impartialité et loyalisme.
- Je traiterai mes collègues avec respect en favorisant l'esprit d'équipe. Je maintiendrai à jour l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice de mes fonctions. Je traiterai tous les pratiquants de manière égale, et je refuserai toute forme de discrimination.
- Dans la pratique de nos activités sportives, j'encouragerai le fair-play et les pratiques saines, exemptes de tout dopage. L'esprit sportif et les valeurs du sport seront enseignés, promus et défendus. Dans mes actions je me conformerai aux principes de l'Ecole Française de Plongée, aux cursus fédéraux de formation des diverses activités subaquatiques, à la réglementation fédérale nationale et internationale et aux textes légaux.
- Je promouvrai des comportements écoresponsables afin de protéger la biodiversité subaquatique et la préservation de notre planète.

Cette charte représente mon engagement et je l'appliquerai en respectant l'image de la Fédération dans toutes mes activités.

* définis par la législation en vigueur